

Implantation des prairies au

Implanter des prairies de longue durée à flore variée ou multi-espèces (plusieurs espèces de graminées et légumineuses, voire d'autres familles) est un bon moyen pour réduire les coûts de production : fourrage plus équilibré permettant de mieux satisfaire les besoins des animaux en protéines et minéraux, économie de fertilisation azotée, implantation pour plusieurs années permettant d'éviter des semis tous les ans.

Mais ces mélanges sont souvent coûteux (plus de 200 €/ha), et les conditions climatiques de l'automne ne permettent pas toujours un semis suffisamment précoce pour permettre une bonne implantation.

En effet, les espèces pérennes (dactyle, fétuques, pâturin des prés...) et les légumineuses sont souvent longues à s'installer et plus exigeantes en chaleur que les ray-grass.

Dans la région, pour un semis à l'automne on conseille généralement la période entre mi-septembre et début octobre : plus tôt le risque d'avoir une longue période sèche après

semis est encore élevé, plus tard les espèces s'implantent lentement risquant de ne pas être assez développées à l'arrivée des fortes gelées : les légumineuses doivent avoir atteint au moins le stade 3 feuilles, et les graminées le stade début tallage.

Cela n'interdit pas de profiter d'une période favorable début septembre si des pluies significatives semblent assurées dans les jours suivants.

Mais si au 15 octobre le semis n'a pas pu être réalisé, il vaut souvent mieux le reporter en fin d'hiver.

En fin d'hiver, le semis est à réaliser courant mars, voire début avril dans les secteurs les plus arrosés au printemps. La réussite n'est pas non plus garantie : les jeunes semis peuvent être pénalisés par des gelées en semis trop précoces, ou par la sécheresse en semis tardif.

Si le semis ne peut être réalisé suffisamment tôt dans de bonnes conditions, il est encore possible de le reporter à l'automne et de semer en mai une culture fourragère estivale : sorgho ou millet perlé fourrager, éventuellement as-

sociés à des légumineuses telles que trèfle d'Alexandrie, pois fourrager ou vesce de printemps.

Les semis de printemps sont plus favorables aux légumineuses (plantes « de jours longs »).

Par contre, cette période est également plus favorable aux adventices.

Leur développement pourra être limité par un pâturage de courte durée avec un chargement élevé dès que l'herbe atteint 10 cm, ou bien par une fauche de nettoyage.

En présence de grandes quantités de vivaces telles que rumex ou mourons, un désherbage chimique peut être utile, même si le nombre de produits efficaces et sélectifs des légumineuses est réduit : BENTA 480 SL, sélectif de trèfle blanc, trèfle violet, luzerne et sainfoin, BENTA TOP (Bentazone) 2,5 L/ha stade BB CH 10-19 et FABASOL 480 ou GRATIL ou ADRET (amidosul Furon) homologué ray grass et trèfle blanc 60 g/ha si présence de jeunes rumex (sélectif du trèfle blanc et du lotier).



Sur ray-grass associé à des trèfles bien présents, 0 à 30 unités d'azote suffisent.

Semis sous couvert

Autre inconvénient des semis de printemps : une production plus faible l'année du semis que pour un semis à l'automne précédent. Pour compenser cette perte de fourrage, il est possible de semer la prairie sous couvert d'une plante-abri, telle que l'avoine, l'orge ou le pois, comme cela est souvent pratiqué pour les luzernes (voir encadré). Elle sera fauchée courant juin, et permettra aussi de limiter le salissement. Autre solution : prévoir dans le mélange prairial une petite part (2 à 5 kg) d'espèces à installation rapide, telles que ray-grass d'Italie ou hybride, trèfle d'Alexandrie ou de Perse...

Le semis de prairie sous couvert d'une plante-abri

- Fortement conseillé en semis de printemps, pour assurer une meilleure production l'année du semis et limiter le salissement.
- L'avoine de printemps est la céréale la plus adaptée. Elle couvre rapidement le sol et c'est la céréale la plus appétente. Possibilité de l'associer à du pois protéagineux pour une meilleure valeur du fourrage récolté.
- Semer l'avoine à densité modérée : 50-70 kg / ha, ou 40-

- 50 kg d'avoine + 100 kg de pois.
- Poursuivre en semant le mélange prairial avec le semoir à céréales, socs relevés pour semer comme à la volée, voire descentes tirées (attention à la largeur de semis).

Un travail léger de la herse rotative devant le semoir éparille les graines d'avoine sur toute la surface pour une meilleure couverture, et les peignes derrière

le semoir recouvrent légèrement les graines.

- Rouler fortement après le semis avec un rouleau cranté, plutôt deux fois qu'une.
- Récolter le couvert au plus tard quand l'avoine commence à épier, pour faire assez tôt de la lumière à la jeune prairie et avoir une meilleure valeur alimentaire. Conservation possible en enrubbage, ensilage voire foin.

printemps : une alternative à ne pas négliger

Le sursemis des prairies

Le regarnissage des prairies est une technique souvent pratiquée en fin d'été mais envisageable aussi au printemps, avant que la croissance de l'herbe en place soit trop importante et concurrence les jeunes plantules. Ce peut être aussi une solution de rattrapage pour compléter un semis d'automne trop clair en raison de mauvaises conditions météo.

Le sursemis est une technique aléatoire, encore plus dépendante des conditions météorologiques que le semis classique. Mais quelques précautions permettent de mettre toutes les chances de son côté.

Les points clés pour maximiser ses chances de réussite

- présence de zones de sol nu (minimum 10 % de vides) ;
- intervenir sur une végétation

rase (5 à 7 cm de hauteur) juste avant le démarrage de la végétation au printemps ;

- semier avec un **semoir à semis direct** (attention au réglage de profondeur : 1 cm maxi pour les petites graines de trèfle, dactyle...), ou bien avec un **semoir à céréales bottes relevées** après avoir généré de la terre fine (grattage avec herse étrille...). Une **herse étrille ou herse de prairie équipée d'un semoir** convient aussi très bien ;
- limiter la concurrence du couvert** en place : pas d'apport d'azote, pâturage pour maintenir le gazon ras (5 à 7 cm de hauteur). Une fois que les plantules ont levé, retirer les animaux de la parcelle pour éviter qu'ils ne les arrachent. Le pâturage sera de nouveau possible dès le stade début tallage du jeune semis ;

- sursemier **15 à 20 kg/ha de semences**, en choisissant des espèces et des variétés rapides à s'installer, adaptées au type de prairie ;
- pour la pâture : ray-grass anglais, trèfle blanc ou hybride, chicorée ou plantain
- pour la fauche : ray-grass hybride, trèfle violet ou hybride
- ajouter 2 à 5 kg de trèfle annuel pour booster la part de légumineuses en première année (trèfles d'Alexandrie, de Perse, vésiculeux, squarrosus...).
- Les conditions météorologiques n'étant pas toujours prévisibles, il peut être préférable de procéder à des sursemis réguliers avec de petites quantités de semences plutôt que de tout miser sur une seule intervention ;
- rappuyer** le sol à l'aide d'un rouleau.

Pour aller plus loin...

Formation :
« Réfléchir à l'implantation de prairies multi-espèces pour son élevage : pour améliorer votre autonomie alimentaire ».

Date : mardi 27 mars.

Programme :

- Les grandes règles de conduite pour éviter la dégradation des prairies.
- Critères de choix des espèces et des variétés fourragères adaptées au milieu et à l'utilisation prévue.
- Intérêts des prairies mul-

ti-espèces dans un système fourrager et réalisation de son mélange multi-espèces.

- Les techniques d'implantation.
- L'après-midi : visite de la ferme expérimentale de « La Mirandette » à Masseube : visualisation des différences espèces et des différences variétales, essais réalisés, expérience en matière de semis de prairies.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Elevage, François Ratier au 05.62.61.79.62.

Propositions de mélanges pour prairies multi-espèces

Espèce	Sol humide l'hiver, acide (boulbènes...)		Sol argilo-calcaire	
	Pâturage longue durée	Fauche, 3-5 ans ⁽¹⁾	Pâturage longue durée	Fauche, 3-5 ans
Dactyle		3		4
Fétuque élevée	12 kg	10 kg	12 kg	11 kg
Fléole des prés		3 kg		
Pâturin des prés	5 kg		5 kg	
Ray-grass anglais ⁽¹⁾	5 kg		3 kg	
Ray-grass hybride		4 kg		4 kg
Chicorée fourragère	1 kg		1 kg	
Plantain fourrager	3 kg		3 kg	
Lotier comiculé			3 kg	
Luzerne			5 kg	10 kg
Trèfle blanc ⁽²⁾	3 kg	2 kg	3 kg	2 kg
Trèfle hybride	2 kg			
Trèfle violet diploïde		9 kg		2 kg
Trèfle de Micheli	1 kg			
Trèfle de Perse		2 kg		2 kg
Trèfle vésiculeux			1 kg	
Total kg /ha	32 kg	33 kg	36 kg	35 kg

(1) variétés de précocité intermédiaire à 1/2 tardive
(2) variété type « géant » pour la fauche
(3) le trèfle violet persiste rarement plus de 3 ans, mais est bien adapté au sursemis.

Pour en savoir plus sur la composition d'un mélange et le choix des espèces adaptées aux différentes situations et usages, vous pouvez télécharger les fiches techniques sur www.gers.chambre-agriculture.fr, rubrique productions et techniques / élevage / fourrages

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers Pôle Elevage - Tél. 05.62.61.79.60

La mise en place : des règles spécifiques aux prairies

Les objectifs	5 règles
- Sol fin et rappuyé en surface pour un semis régulier et peu profond (0,5 à 1 cm) des petites graines.	- Affinez la terre, mais sans excès (quelques mottes de 2-3 cm de diamètre).
- Sol meuble et homogène en profondeur pour un développement rapide des racines et pour favoriser les remontées capillaires.	- Rappuyez (<i>rouleau packer...</i>).
- Graines réparties sur le maximum de surface.	- Semez superficiellement, avec le plus faible écartement possible (<i>tirer les goulottes, relever les socs.</i>)
- Limiter les dégâts de ravageurs.	- Roulez le sol de nouveau.
	- Surveiller la levée : si besoin, traiter contre limaces et adventices